

---

## Place de la prescription antibiotique dans la prise en charge de la grippe

Anne Mosnier, *Coordination Nationale des GROG, OPEN ROME*

La grippe est une infection virale fréquente, fébrile et asthénisante, amenant régulièrement le patient à consulter un médecin de ville (généraliste ou pédiatre). Au cours de l'épisode grippal, une antibiothérapie n'est justifiée que pour traiter une co-infection ou une complication. Plusieurs types de recommandations ont été émises dans ce sens. Pourtant, la prescription à grande échelle d'antibiotiques (AB) dans la prise en charge de la grippe reste une attitude fréquente et pose un problème à la fois écologique et économique.

Avec 80 millions de prescriptions par an en médecine de ville, la France est le pays d'Europe le plus consommateur d'AB. Dans notre pays, les infections d'origine virale représentent 36 % des prescriptions d'AB et l'évolution des ventes d'AB suit les mêmes tendances que celles des syndromes grippaux.

Plusieurs études récentes, menées en France, en médecine de ville, donnent une estimation quantitative de ces prescriptions d'AB au cours d'un épisode grippal :

- L'étude Open Rome/GROG/GEIG, sur l'impact médico-économique de la grippe, analyse rétrospectivement, depuis 1999, les prescriptions faites par des médecins généralistes (MG) et des pédiatres vigies des GROG chez des patients ayant présenté un épisode de grippe virologiquement confirmé.
- L'étude CNGE/Nukléus s'est intéressée à la prise en charge thérapeutique des patients de plus de 18 ans présentant un épisode évocateur de grippe lors du pic épidémique régional déclaré par les GROG, pendant la saison 1999/2000 (VIGIGRIP).
- L'étude ACTIV/Nukléus, organisée en pédiatrie de ville, selon le même principe, a concerné les enfants de 1 à 12 ans pendant la saison 2000/2001 (BABYGRIP).

Deux études analysent les perceptions, par les patients, de la grippe et de ses traitements :

- L'étude AGRIP/Taylor Nelson Sofres Santé (2000) : 600 personnes interrogées.
- L'étude IPSOS, réalisée en 2002 pour l'Assurance-Maladie (présentée dans sa toute récente campagne « *les antibiotiques, c'est pas automatique* ») : 1009 personnes interrogées.

### Résultats

Une antibiothérapie a été prescrite chez les « grippés » :

- par les vigies des GROG à 32,7, 22,8 et 24 % des patients au cours des 3 dernières saisons,
- par les MG CNGE à 34,1 % des 1054 patients de l'étude,
- par les pédiatres ACTIV à 15 % des 398 enfants de l'étude.

Le taux de prescription AB dépasse l'incidence des complications d'emblée, surtout chez l'adulte et s'explique en partie seulement par l'existence d'un facteur de risque de grippe aggravée (comorbidité, âge). Une partie de ces traitements AB est prescrite pour « prévenir » une complication, attitude thérapeutique dont le bénéfice n'a pas été démontré. Plusieurs éléments semblent actuellement en faveur d'une diminution de ces surprescriptions.

Dans l'étude AGRIP, les antibiotiques restent perçus comme efficaces dans la grippe pour 59 % des patients ayant présenté un épisode grippal.

Dans l'enquête IPSOS, 34 % des patients pensent que les AB sont efficaces pour traiter la grippe.

*Place de la prescription antibiotique dans la prise en charge de la grippe (page 2)*

### **Discussion**

Ces études confirment la prescription fréquente, en ville, d'antibiotiques au cours de la grippe, maladie virale.

Plusieurs initiatives récentes (PAAIR, GEPIE, LEMANTIBIO ....) permettent de mieux comprendre les mécanismes intervenant dans ces prescriptions et les stratégies à mettre en place pour favoriser à la fois la modification des pratiques médicales et l'éducation pour la santé de la population. La campagne CNAMTS, directement ciblée sur la population générale, vient compléter ce travail d'information.

Enfin, la mise sur le marché d'antiviraux spécifiques de la grippe devrait aider le médecin à proposer une réponse thérapeutique plus adaptée, conjointement à la politique de vaccination préventive systématique des patients à risque.

*Source : GROG*